

QBO.BZH

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE GUIDE PRATIQUE
KEMPER BREIZH IZEL STURLEVR PLEUSTRIÑ

INFOS ; INSCRIPTIONS ; CRÊCHES ; HALTES-GARDERIES ; ASSISTANTES MATERNELLES
ACCUEIL RÉGULIER ; ACCUEIL OCCASIONNEL

TITOUROÙ ; ENSKRIVADURIOÙ ; MAGOURIOÙ ; ARSAVIOÙ-DIWALLEREZH ;
SKOAZELLEREZED-MAMM ; DEGEMER REOLIEK ; DEGEMER UR WECH DRE VARE

PETITE ENFANCE

2023



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Mesdames, messieurs, chers parents,

Auparavant à la main des villes, la compétence Petite enfance est depuis 2019 assurée solidairement par Quimper Bretagne Occidentale.

En avril 2022, les élus se sont dotés d'un Projet de territoire, à l'échelle des 14 communes, et construit autour de trois grands axes :

- agir en faveur des transitions ;
- rechercher l'équilibre entre attractivité et hospitalité ;
- solidarité et proximité : répondre aux besoins des habitants.

À travers ce dernier axe, nous entendons renforcer la qualité de l'accompagnement de la petite enfance et de la parentalité.

Accueil familial, assistantes maternelles, maisons d'assistantes maternelles (MAM), crèches collectives, crèches parentales et crèches privées : ce guide présente la diversité et la richesse de l'offre des modes de gardes sur notre agglomération.

Bien conscients du défi que représente la recherche d'un mode de garde pour les parents de jeunes enfants, nous nous sommes fixés comme priorité de pouvoir vous proposer des services de qualité, en veillant à garantir la mixité des publics accueillis et des modes de gardes et ce dans un environnement de qualité. L'Agglomération accompagne de nombreux projets pour proposer dans les mois à venir plus de places pour les parents.

Enfin, convaincus du rôle des pouvoirs publics dans le soutien à la parentalité, nous organisons de nombreuses actions et avons mis en place, en 2022, une riche semaine dédiée à la parentalité, en partenariat avec les multiples ressources présentes sur le territoire. Je vous souhaite une bonne lecture de ce guide pratique conçu pour faciliter vos démarches.

DIDIER LEROY

VICE-PRÉSIDENT DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
CHARGÉ DU RENOUVELLEMENT DÉMOCRATIQUE, DE LA PETITE ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE L'ANIMATION
DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Itron, Aotrou, tadoù ha mammoù ker,

Abaoe 2019 n'eo ket ar c'hêrioù ken a zo e karg eus ar gefridi Bugaligoù, met Kemper Breizh Izel a seven anezhi en un doare kengred.

E miz Ebrel 2022 o doa lakaet an dilennidi ur Raktres tiriad e plas, evit ar 14 kumun, ha savet o doa anezhañ tro-dro da 3 ahel bras :

- Ober traoù evit an treuzkemmoù ;
- Klask ar c'hempouez etre sachañ tud ha reiñ bod d'an dud ;
- Kengred ha nested : bastañ da ezhommoù an annezidi.

Dre an ahel diwezhañ-se hon eus c'hoant da greñvaat kalite ar skoazell d'ar vugaligoù ha d'ar gerentelezh.

Degemer e familhoù, skoazellerezed-mamm, ti skoazellerezed-mamm (TSM), magourioù stroll, magourioù kerentel ha magourioù prevez : el levrig-mañ e c'haller gwelet pegen lies-seurt ha puilh eo ar c'hinnig a-fet ar modoù diwall en hon tolpad-kêrioù.

Gouzout a reomp mat pegen diaes eo klask ur mod diwall evit tadoù ha mammoù ar vugale yaouank ha gant-se hon eus divizet, da gentañ, kinnig servijoù a-zoare en ur deuler evezh da warantiñ kemmesk an dud degemeret hag ar modoù diwall ha kement-se en un endro a-zoare. Sikour a ra an Tolpad-kêrioù kalz a raktresoù evit kinnig muioc'h a blasoù evit an tadoù hag ar mammoù er mizioù da zont.

Erfin, kendrec'het eus roll ar galloudoù foran er skoazell degaset d'ar gerentelezh, e aozomp oberoù a-leizh ha lakaet hor boa e plas, e 2022, ur sizhunvezh stank gouestlet d'ar gerentelezh, e kenlabour gant ar frammoù liesseurt a gaver en tiriad.

Emichañs ho po plijadur o lenn al levrig pleustrek-mañ empenet evit aesaat ho tifraeoù.

DIDIER LEROY

VICE-PRÉSIDENT DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
CHARGÉ DU RENOUVELLEMENT DÉMOCRATIQUE, DE LA PETITE ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE L'ANIMATION
DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE



6 OÙ s'informer et s'inscrire ?

Pelec'h goulenn titouroù hag en em enskrivañ ?

- Les conditions d'attribution des places dans les multiaccueils communautaires
- Le calcul du tarif

9 Les types d'accueil

Ar seurtoù degemer

10 Les modes d'accueil

Ar modoù degemer

Les temps d'accueil

Ar mareoù degemer

12 L'accueil individuel

An degemer hinienel

- Les assistantes maternelles du particulier employeur
- les Maisons d'assistantes maternelles (Mam)
- La garde à domicile
- L'accueil familial

18 L'accueil collectif

An degemer stroll

- Les multiaccueils à gestion communautaire
- Les crèches associatives
- Les crèches privées
- Les haltes-garderies

22 Les lieux d'accueil enfants/parents

Al lec'hioù degemer bugal/kerent

22 Les activités pour

l'enfant avec ses parents

An obererezhioù evit ar bugel gant e dud

23 Contacts utiles

Darempredoù talvoudus

24 Carte des lieux de la petite enfance sur Quimper Bretagne Occidentale

Kartenn al lec'hioù evit ar vugaligoù e Kemper Breizh Izel

Pour les parents,
confier son enfant, c'est :

Être accompagnés

- ▶ Dans le respect de leurs choix éducatifs
- ▶ Dans leur besoin d'accueil



Communiquer

- ▶ Échanges, écoute et partage entre parents et professionnels au quotidien

Participer

- ▶ Être présent et participer à la vie des structures (moments festifs, sorties...)
- ▶ S'impliquer en donnant son avis sur les projets des établissements (réunions de parents, réunions de bureau...)

Être informés

- ▶ Lors des réunions d'information proposées
- ▶ Par les supports de communication
- ▶ Sur le site de Quimper Bretagne Occidentale
- ▶ Sur le site de la gazette des poussettes

Pour les enfants, c'est :

Appréhender le monde

- ▶ Explorer
- ▶ Manipuler
- ▶ Faire ses expériences
- ▶ Être avec les autres



S'épanouir

- ▶ Dans un environnement de qualité
- ▶ Dans un espace adapté
- ▶ Avec du personnel qualifié et compétent

Grandir

- ▶ Manger
- ▶ Dormir
- ▶ Jouer



Se séparer

- ▶ Être en confiance
- ▶ Construire des repères
- ▶ Vivre sa vie d'enfant



Où s'informer et s'inscrire ?

Pelec'h goulenn titouroù hag en em enskrivañ ?



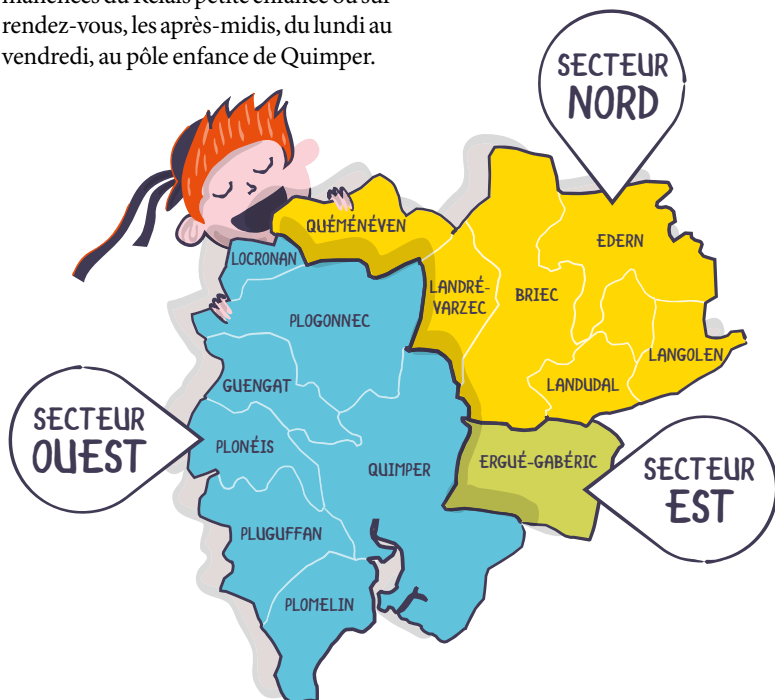
Le Relais petite enfance est un lieu d'information de proximité. Il accompagne les parents et futurs parents dans leurs premières démarches.

- ▶ Il communique la liste des assistantes maternelles du particulier employeur.
- ▶ Il donne une première information juridique de base sur l'embauche d'une assistante maternelle et donne un modèle de contrat de travail.
- ▶ Il informe sur les différentes activités enfants/parents et futurs parents.
- ▶ Il informe sur les différents modes d'accueil.
- ▶ Il enregistre les inscriptions en multi-accueil. Celles-ci s'effectuent lors des permanences du Relais petite enfance ou sur rendez-vous, les après-midis, du lundi au vendredi, au pôle enfance de Quimper.

Pour les haltes-garderies et les autres établissements d'accueil (structures associatives ou privées), les inscriptions s'effectuent auprès des responsables de ces structures.

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

AU PÔLE ENFANCE
9 RUE DU MAINE À PENHARS (QUIMPER)
02 98 98 86 50
rpe@quimper-bretagne-occidentale.bzh



SECTEUR OUEST

GUENGAT
LOCRONAN
PLOGONNEC
PLOMELIN
PLONÉIS
PLUGUFFAN
QUIMPER



SECTEUR NORD

BRIEC
EDERN
LANDRÉVARZEC
LANDUDAL
LANGOLEN
QUÉMÉNÉVEN

SECTEUR EST

ERGUÉ-GABÉRIC

RENSEIGNEMENTS

Listes d'assistantes maternelles, questions relatives au contrat parent employeur / assistante maternelle ou garde à domicile, infos modes d'accueil, actions à la parentalité...

02 98 98 86 51 / rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

► Accueil sur rendez-vous, Quimper

- du lundi au vendredi / Pôle enfance - 9 rue du Maine
- le mardi de 9h à 12h / Mpt d'Ergué-Armel - 16 av. G. Pompidou
- le jeudi de 14h à 17h30 / Mjc de Kerfeunteun - 4 rue T. de Chardin

► Accueil sans rendez-vous

- le lundi de 9h à 12h / Pôle enfance - 9 rue du Maine à Quimper

► Communes de l'Ouest

02 98 98 86 51 / rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Accueil sur rendez-vous

- du lundi au vendredi

RENSEIGNEMENTS

Demande de places en structures, infos modes d'accueil, actions à la parentalité...

02 98 98 86 50 / rpe@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Accueil sur rendez-vous

- du lundi au vendredi / Pôle enfance - 9 rue du Maine à Quimper

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI

► Maison de l'enfance - L'Arbre à mômes

Rue Jules-Ferry - 29510 Briec

Renseignements : 02 98 57 77 47

rpe.nord@quimper-bretagne-occidentale.bzh

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI

► Pôle enfance

4 avenue Per Jakez-Helias - 29500 Ergué-Gabéric

Renseignements : 02 98 90 53 89

rpe.est@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Calcul du tarif et modalités de paiement

Quimper Bretagne Occidentale applique le barème de tarification défini par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf). Un plancher et un plafond de ressources sont fixés en janvier de chaque année par la Cnaf. Le tarif minimum est appliqué dès lors que les ressources déclarées sont inférieures ou égales au montant du plancher de ressources.

Le tarif horaire est calculé sur la base d'un pourcentage des revenus mensuels moyens du foyer, comme suit :

$$\text{TARIF HORAIRE} = \frac{\text{REVENUS ANNUELS N-2}}{12} \times \text{TAUX D'EFFORT MENSUEL}$$

Le taux d'effort mensuel se décline en fonction du type d'accueil et du nombre d'enfants à charge de la famille.

Les taux d'effort sont établis chaque année par la Cnaf.

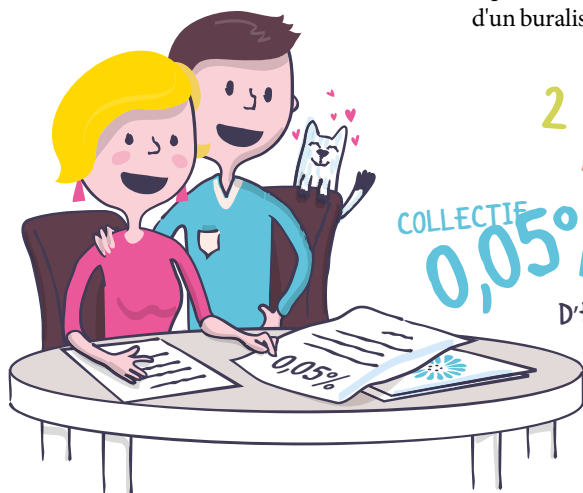
Si vous avez un enfant en situation de handicap dans la famille et si vous bénéficiez de l'AEEH... (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé), le taux d'effort immédiatement inférieur est appliqué.

Les tarifs sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année lors de la mise à jour du contrat d'accueil de l'enfant.

Pour les haltes-garderies, le mode de calcul est identique et le règlement se fait directement sur le lieu d'accueil (carte bancaire, espèces, chèque ou Cesu).

Pour les multiaccueils, les familles reçoivent leur facture à domicile et peuvent la régler :

- ▶ par prélèvement automatique
- ▶ par paiement en ligne sur le site de Quimper Bretagne Occidentale
- ▶ par chèque, par Césu au Trésor public
- ▶ espèces et carte bancaire auprès d'un buraliste



2 ENFANTS
À CHARGE
COLLECTIF 0,05%
FAMILIAL 0,04%
TAUX D'EFFORT

Les types d'accueil

Ar seurtoù degemer



ACCUEIL ®ÉGULIER

L'accueil régulier est assuré par les multiaccueils (accueil collectif et familial p. 16 et 18), les crèches associatives, les crèches privées (p. 19), les assistantes maternelles du particulier employeur (p. 12 et 13) et les maisons d'assistantes* maternelles (p. 14).

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DANS LES MULTIACCUEILS COMMUNAUTAIRES

Une commission d'attribution des places en crèche examine les dossiers complets de demandes d'admission. Elle se réunit quatre fois par an et le détail de son fonctionnement est remis aux parents lors du dépôt de la demande d'accueil.

Il est également proposé dans trois haltes-garderies à Quimper (p. 21) pour une durée limitée à six mois. Cela permet de répondre à des situations d'urgence et/ou spécifiques (recherche ou reprise d'emploi, entrée en formation ou en stage, absence de l'assistante maternelle, déménagement, maladie d'un des parents, séparation du couple parental, etc.).



ACCUEIL ©CCASIONNEL

Ce type d'accueil est possible à l'heure ou en journées continues en fonction de la disponibilité de la structure, prioritairement en halte-garderie sur Quimper (p. 20 et 21) et au sein des multiaccueils de Quimper Bretagne Occidentale.

* Le métier se décline au masculin.
Le choix fait pour ce document
est d'utiliser le terme d'assistante
maternelle au féminin compte tenu
de la très grande représentativité
des femmes dans cette profession.

Les modes d'accueil

Ar modoù degemer

Deux modes d'accueil sont proposés aux familles, afin de répondre au mieux à leurs besoins et leurs contraintes familiales :

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

• Au domicile des assistantes maternelles du particulier employeur. Ce mode d'accueil existe dans chaque commune du territoire. Le parent est l'employeur de l'assistante maternelle.

• Au domicile des assistantes maternelles faisant partie des multiaccueils de Quimper Bretagne Occidentale.

L'ACCUEIL COLLECTIF

En crèche, multiaccueil et halte-garderie. Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés. Ils sont répartis en petits groupes et encadrés par une équipe de professionnels.

Les temps d'accueil

Ar mareoù degemer

Le temps d'accueil de l'enfant est la plupart du temps contractualisé. Les contrats sont établis en heures par jour et en heures par semaine pour prendre en compte les besoins des familles.

L'ACCUEIL EN HORAIRES DÉCALÉS

Pour permettre aux parents travaillant tôt le matin ou tard le soir d'exercer leur métier tout en confiant leur enfant à un service adapté, le multiaccueil l'Arche de Noé (p. 18) est ouvert de 6 heures à 22 heures pour cinq places. Cet accueil en horaires décalés est également possible en accueil individuel au domicile des assistantes maternelles de l'accueil familial (p. 16) et au domicile des assistantes maternelles du particulier employeur (p. 12 et 13).



Adaptation

Dans le mois qui précède l'accueil de l'enfant, l'équipe propose des rencontres régulières pour permettre à l'enfant, comme aux parents, de faire connaissance avec les lieux et le personnel. Ces temps sont planifiés avec les professionnels.

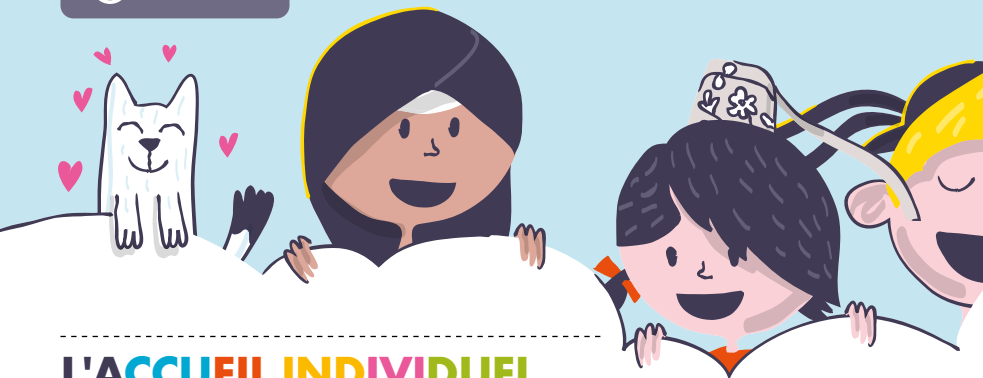
Qu'a-t-il fait aujourd'hui ?

Les transmissions quotidiennes avec l'équipe ou l'assistante maternelle sont nécessaires matin et soir pour qu'une continuité s'instaure entre la vie en dehors et au domicile. N'hésitez pas à échanger avec les professionnels. Ces temps sont inclus dans le temps de contractualisation avec la famille.

Si mon enfant est malade ?

C'est une préoccupation importante des parents et il existe, en effet, des règles à respecter. Lorsque l'enfant, le matin, présente des symptômes inhabituels, le personnel, après avis de la puéricultrice, pourra l'accueillir ou non. Dans certains cas, l'enfant ne pourra pas être accueilli à la crèche ou chez l'assistante maternelle pendant quelques jours.





L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Les assistantes maternelles du particulier en

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles ou en Maison d'assistante maternelle. Ces professionnelles sont agréées par le Conseil départemental pour prendre en charge de un à quatre enfants. L'agrément est obligatoire, il porte sur les capacités de l'assistante maternelle à assurer la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis.

Dans le cadre de cet agrément, les assistantes maternelles doivent suivre une formation initiale de 120 heures (80 h avant d'exercer et 40 h après l'accueil du premier enfant). Tout au long de leur carrière professionnelle, les assistantes maternelles ont la possibilité de se former (formation continue).

Les assistantes maternelles peuvent solliciter d'autres professionnels :

- ▶ Les éducatrices de jeunes enfants du Relais petite enfance qui les accompagnent dans leur pratique professionnelle en proposant des espaces d'activités avec les enfants, des temps d'échanges, des conférences, de la documentation professionnelle.
- ▶ Les puéricultrices du service de la PMI (Protection maternelle et infantile) qui assurent le suivi et le contrôle de l'agrément (visites à domicile, renouvellements d'agrément...).

Environ 500 assistantes maternelles sont réparties sur tout le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Des assistantes maternelles sont disponibles, quel que soit l'âge de l'enfant, à tout moment de l'année.

**Pour obtenir la liste
des assistantes maternelles
contactez :**

LE RELAIS PETITE ENFANCE

AU PÔLE ENFANCE
9 RUE DU MAINE À PENHARS
(QUIMPER)
02 98 98 86 51
rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LES SITES

monenfant.fr &

lagazettedespoussettes.bzh

Il s'agit du site du Relais petite enfance, où les parents, les futurs parents et les professionnels peuvent trouver de nombreux renseignements :

- déposer une offre d'emploi d'assistante maternelle
- demander une liste d'assistantes maternelles
- trouver des articles et de la documentation
- trouver les activités enfants/parents.



AN DE GEMER HINIENNEL

employeur

Après avoir choisi l'assistante maternelle et déterminé un accord, les parents deviennent l'employeur et doivent, à ce titre, effectuer des démarches précises comme :

- ▶ **faire une demande d'allocation Caf**
- ▶ **établir un contrat de travail**

PAJEMPLOI

L'emploi d'une assistante maternelle ouvre droit à des prestations mensuelles qui varient en fonction des ressources, du nombre et de l'âge des enfants.

Renseignements :

monenfant.fr &

caf.fr

Le contrat de travail :

pajemploi.urssaf.fr



Maisons d'assistantes maternelles (Mam)

Une Maison d'assistantes maternelles est un regroupement de un à quatre assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à quatre enfants chacune (16 enfants maximum). Elles accueillent les enfants en dehors de leur domicile, dans un logement spécifique.

La liste des Maisons d'assistantes maternelles (Mam) est régulièrement mise à jour selon les évolutions.

Elle est consultable auprès
du Relais petite enfance
ou sur :

qbo.bzh



La garde à domicile

Les employées de la garde à domicile sont des personnes qui se déplacent à votre domicile pour s'occuper de votre/vos enfants.

- ▶ Le parent peut employer directement une garde à domicile (il devient le particulier employeur). Liste des personnes disponibles à Pôle Emploi.
- ▶ Le parent peut s'adresser à une entreprise prestataire de service à domicile. Liste disponible au Relais petite enfance et sur le site quimper-bretagne-occidentale.bzh

monenfant.fr &

pajemploi.urssaf.fr

SOS URGENCES GARDE D'ENFANTS

Une défaillance de la garde habituelle ?

Un entretien d'embauche ? Et personne pour garder votre enfant ? SOS urgences garde d'enfants est là pour vous aider. Cette association de bénévoles garde les petits sur de courtes durées.

Le service fonctionne de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi, jamais la nuit et uniquement pendant la période scolaire. L'association demande aux familles une participation, à leur convenance, pour contribuer à son fonctionnement.

L'association intervient sur les communes de Ergué-Gabéric, Guengat, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper.

02 98 98 88 70

sosurgencegardedenfants.org

LE BABY-SITTING

Vous voulez sortir et votre enfant reste à la maison ; vous pouvez faire appel à une personne qui viendra le garder. Listes disponibles auprès de :

CENTRE DES ABEILLES

02 98 55 33 13 / centredesabeilles.fr

MJC-MPT DE KERFEUNTEUN

02 98 95 46 25 / mjckerfeunteun.org

MPT PENHARS

02 98 55 20 61 / accueil@mptpenhars.com



Les assistantes maternelles de l'accueil familial

Les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles qui font partie de l'équipe de professionnels des multiaccueils de Quimper.

Ces professionnelles habitent Quimper Bretagne Occidentale et possèdent un agrément délivré par le Conseil départemental. Elles ont été recrutées au vu de leur motivation à travailler en équipe et à adhérer au projet d'établissement des multiaccueils.

Elles accueillent de un à trois enfants en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire composée d'une puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une psychomotricienne et d'un pédiatre. Les assistantes maternelles peuvent interpellier à tout moment la puéricultrice en charge de l'accueil familial qui, par ailleurs, effectue des visites régulières à leur domicile. Chaque assistante maternelle est rattachée au multiaccueil L'Arche de Noé.

Elles participent, suivant l'âge des enfants accueillis, à des activités dans les espaces de jeux adaptés en collaboration avec la psychomotricienne pour les enfants les plus jeunes et avec l'éducatrice de jeunes enfants pour les plus grands.

Les assistantes maternelles participent au programme de formation continue au même titre que les autres professionnels de la petite enfance. Les services de la communauté d'agglomération gèrent les aspects administratifs de l'accueil ; il n'y a pas de rapport d'argent entre les parents et l'assistante maternelle ni de déclaration à faire à la Caf.

Possibilité d'accueil du lundi
au samedi de 7h30 à 19h30
avec possibilité d'horaires décalés
(6h-22h).
Ouverture toute l'année.

archedenoe.accueilsfamilial@quimper.bzh

Que dois-je prévoir chez l'assistante maternelle ?

Les multiaccueils équiper chaque assistante maternelle du matériel de puériculture nécessaire. L'alimentation et les changes sont aussi fournis. Les assistantes maternelles disposent à leur domicile de jeux qu'elles renouvellent régulièrement (système de ludothèque interne).

Et si mon assistante maternelle est absente ? (vacances, maladie, formation...)

L'équipe propose une solution d'accueil de remplacement dans la mesure de ses possibilités.

Ai-je le choix de l'assistante maternelle qui accueillera mon enfant ?

Non, l'attribution de la place chez l'assistante maternelle est une décision de la commission d'attribution des places en crèche de Quimper Bretagne Occidentale. La puéricultrice fait le lien entre les parents et l'assistante maternelle pour préparer l'entrée de l'enfant. À tout moment, il est possible de l'interpeller pour tout questionnement concernant l'accueil de l'enfant.



L'ACCUEIL COLLECTIF AN DEGEMER STROLL

Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés, dédiés à leur accueil au quotidien. Ils sont répartis en petits groupes encadrés par une équipe de professionnels. Des activités de découverte concourent à l'épanouissement de chaque enfant au sein du groupe tout en respectant, au maximum, le rythme de chacun.

Les multiaccueils à gestion communautaire

L'ARCHE DE NOÉ

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h15 - 38 places
de 6h à 7h30 et
de 19h15 à 22h - Cinq places

9 ALLÉE COUCHOUREN
29000 QUIMPER
02 98 90 04 60
creche.arche-de-noe@quimper.bzh

LE MULTIACCUEIL DE BRIEC

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h - 48 places

RUE JULES-FERRY
29510 BRIEC DE L'ODET
02 98 57 53 53
multiaccueil.briec@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LES PETITS MOUSSES

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h15 - 60 places

1 BOULEVARD DE BRETAGNE
29000 QUIMPER
02 98 55 25 33
creche.petits-mousses@quimper.bzh

LE MULTIACCUEIL BAMBI

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h45 - Vingt places

AVENUE PER-JAKEZ HÉLIAS
29500 ERGUÉ-GABÉRIC
02 98 10 55 10
bambi@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LE MULTIACCUEIL PLOM D'API

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30 - Vingt places

5 HENT ÉRIC-TABARLY
29700 PLOMELIN
02 98 94 27 35
multiaccueil.plomelin@quimper-bretagne-occidentale.bzh



Les crèches associatives

La crèche associative est gérée par une association de parents. Le parent qui inscrit son enfant dans cette crèche adhère à l'association gestionnaire, participe et s'implique dans le fonctionnement de la crèche (trésorerie, courses...).

► Inscription sur place.

LES BONS PETITS DIABLES

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h - Vingt-quatre places

2 RUE MONIQUE-PRIGENT - 29000 QUIMPER
02 98 64 33 21
crechelesbonspetitsdiables@gmail.com

LES P'TITS LUTINS

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - Vingt places

AVENUE PER-JAKEZ HÉLIAS - 29500 ERGUÉ-GABÉRIC
02 22 12 92 95
contact.ptitslutins@gmail.com



Les crèches privées

LA CRÈCHE BORIS CYRULNIK

Cet établissement géré par la société coopérative d'intérêt coopératif "En Jeux d'Enfance", accueille vingt enfants âgés de deux mois et demi à trois ans.

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h pour vingt places
(dont dix financées par Quimper
Bretagne Occidentale)

5 ALLÉE ÉMILE-LE PAGE
29000 QUIMPER
02 98 94 52 91
[crecheboriscyrulnik@
enjeuxdenfance.fr](mailto:crecheboriscyrulnik@enjeuxdenfance.fr)

LA CRÈCHE " KOALA KIDS "

La crèche est gérée par
le réseau Koala kids.

Accueil de vingt enfants âgés de
deux mois et demi à l'entrée à
l'école.

Du lundi au vendredi
de 7h à 19h

ZAC KEROURVOIS 2
10 RUE ALBERT-EINSTEIN
29500 ERGUÉ-GABÉRIC
0805 690 425
accueil@koalakids.fr

LA MICRO-CRÈCHE " Ô P'TITS REVEURS "

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Douze places

5 AVENUE DE TI PONT
29000 QUIMPER - 07 83 21 83 71

LA MICRO-CRÈCHE HAPILI - " LES ONDINES "

La micro-crèche est gérée
par le Groupe Léa & Léo.
Elle dispose d'un agrément pour
accueillir dix enfants âgés de deux
mois et demi à l'entrée à l'école.

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

69 RUE DU PRÉSIDENT SADATE
29000 QUIMPER
02 57 68 02 94
daphne.seux@leaeetleo.com
préinscription en ligne sur le site
leaeetleo.com

LA MICRO-CRÈCHE " AUX PETITES ÉTOILES "

Membre du réseau Ô P'tit Môme,
la micro-crèche Aux Petites Étoiles
accueille douze enfants, âgés de dix
semaines à quatre ans. Possibilité de
contrats réguliers de un à cinq jours
de garde par semaine.

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

7 ALL. MARC-ELDER
29000 QUIMPER
06 31 84 63 83
contact@creche-bigouds.com

MULTI-ACCUEIL BIGORNEAU GROUPE LA MAISON BLEUE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
Trente-six places (dont seize financées
par Quimper Bretagne Occidentale)

26 AVENUE DE LA FRANCE LIBRE
29000 QUIMPER - 09 79 44 27 76

LES MICRO-CRÈCHES " AIRE D'ENFANCE "

Les micro-crèches sont gérées par
l'entreprise familiale Aire d'Enfance.
Chaque micro-crèche dispose d'une
capacité d'accueil de 12 enfants
d'âge de deux mois et demi à six ans.
Chaque micro-crèche est ouverte
toute l'année sauf entre Noël et
le jour de l'An.

Du lundi au samedi
de 7h à 20h

19 RUE FLORA-TRISTAN
29710 PLONÉIS
02 56 10 56 66

1 RUE DU 19 MARS 1962
29180 PLOGONNEC
09 81 28 30 73

airedenfance@orange.fr

LA MICRO-CRÈCHE " LES AMIS DE ROMY "

Membre du réseau Ô P'tit Môme,
la micro-crèche Les amis de Romy
accueille douze enfants, âgés de dix
semaines à quatre ans. Possibilité de
contrats réguliers de un à cinq jours
de garde par semaine.

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

16 RUE XAVIER-DE LANGLAIS
29000 QUIMPER
07 60 47 25 63
contact@lesamisderomy.com

Ouverture mai 2023



Les haltes-garderies sur Quimper

**Vous avez besoin de temps
pour vos rendez-vous, vos courses,
vos démarches ou votre détente
ou bien vous préparez votre enfant
à la vie collective.**



**On vous propose une formation, un
stage,
vous travaillez de manière temporaire:
comment faire garder
votre enfant ?**

Les haltes-garderies sont des lieux d'accueil et d'écoute où votre enfant découvre la vie de groupe entouré par du personnel qualifié dans des locaux adaptés. Les enfants sont accueillis dès l'âge de dix semaines jusqu'à six ans pour une heure, une matinée ou plus, et de façon occasionnelle ou régulière.



LES MULTIACCUEILS POUR LES AUTRES COMMUNES

► Pour l'inscription, prendre directement contact avec les multiaccueils.

LE MULTIACCUEIL DE BRIEC

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h

RUE JULES-FERRY
29510 BRIEC DE L'ODET
02 98 57 53 53
multiaccueil.briec@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LE MULTIACCUEIL BAMBI

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h45

AVENUE PER-JAKEZ HÉLIAS
29500 ERGUÉ-GABÉRIC
02 98 10 55 10
bambi@quimper-bretagne-occidentale.bzh

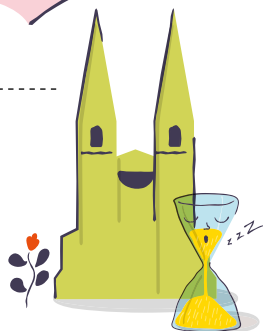
LE MULTIACCUEIL PLOM D'API

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

5 HENT ÉRIC-TABARLY
29700 PLOMELIN
02 98 94 27 35
multiaccueil.plomlin@quimper-bretagne-occidentale.bzh

L'inscription se fait suivant les structures, sur rendez-vous ou au moment du premier accueil de l'enfant. Pensez à vous munir :

- ▶ du carnet de santé de l'enfant,
- ▶ des numéros de sécurité sociale et d'allocataire Caf.



AU CENTRE-VILLE: LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Capacité d'accueil de vingt enfants

OUVERTURE

DU MARDI AU SAMEDI DE 8H30 À 12H15
ET DE 13H30 À 18H30

DEUX JOURNÉES CONTINUES

LE MARDI ET LE JEUDI DE 8H30 À 18H30
POUR SIX ENFANTS

8 BD DU MOULIN AU DUC

29000 QUIMPER

02 98 52 92 56

maison-petite-enfance@quimper.bzh

À KERFEUNTEUN : LA FONTAINE

Capacité d'accueil de quatre enfants en accueil
occasionnel et huit en accueil régulier

OUVERTURE

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
DE 8H30 À 18H30

RUE MOZART (DANS LES LOCAUX DE LA MPT)

29000 QUIMPER

02 98 95 49 69

fontaine.halte-garderie@quimper.bzh

À ERGUÉ-ARMEL : LE JARDIN DES LUTINS

Capacité d'accueil de sept enfants en accueil
occasionnel et de huit en accueil régulier

OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H15 ET DE
13H30 À 18H30

OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H45 À 18H45

12 VIEILLE ROUTE DE CONCARNEAU

29000 QUIMPER

02 98 52 13 24

jardin-des-lutins@quimper.bzh

À KERMOYSAN : HALTE-GARDERIE DE KERMOYSAN

Capacité d'accueil de douze enfants en accueil
occasionnel et huit en accueil régulier

OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H15 ET DE
13H30 À 18H

OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30

PÔLE ENFANCE

9 RUE DU MAINE

29000 QUIMPER

02 98 98 86 52

kermoyan.halte-garderie@quimper.bzh

Les lieux d'accueil enfants/parents

Al lec'hioù degemer bugale/kerent

Ce sont des espaces de jeux pour les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés de l'un des parents ou de la personne qui en a la garde. Ils reçoivent aussi les futures mamans pour parler de l'enfant à naître. C'est l'occasion de passer un moment de détente, de jeux, d'échanges entre les enfants, les parents et les accueillants. L'accès est gratuit.



LE PETIT NAVIRE

OUVERTURE

LE MERCREDI ET LE VENDREDI
DE 15H À 18H
PÔLE ENFANCE
7 RUE DU MAINE
29000 QUIMPER
02 98 55 62 66

LAEP D'ERGUE-ARMEL

OUVERTURE

LE JEUDI DE 9H30 À 11H30
MPT D'ERGUE-ARMEL
16 AV. GEORGES-POMPIDOU
29000 QUIMPER
02 98 90 78 00
www.mpt-ea.org

LES PETITS PAS

OUVERTURE

LE LUNDI DE 15H30 À 18H30
ET LE MERCREDI
DE 9H15 À 12H15
4 ALLÉE JEAN-LE CORRE
29000 QUIMPER
06 41 53 36 39
[association](mailto:association@lespetitpas.blogspot.fr)
lespetitpas.blogspot.fr

LA CABANE

OUVERTURE

LE LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI
DE 9H30 À 11H30
PLACE RUTHIN
29510 BRIEC
[laep.lacabane@quimper-](mailto:laep.lacabane@quimper-bretagne-occidentale.bzh)
[bretagne-occidentale.bzh](http://quimper-bretagne-occidentale.bzh)



Les activités pour l'enfant avec ses parents

An obererezhioù evit ar bugel gant e dud

Sur Quimper, il existe plusieurs ateliers enfants/parents, pour vous permettre de partager un moment de plaisir et de découverte en dehors du cadre de vie familial. Vous découvrirez de nouveaux jeux ou de nouvelles activités... Ce sera aussi l'occasion pour vous parents, futurs parents, de rencontrer d'autres parents, d'échanger, de partager, de trouver du soutien et un appui dans votre rôle de parent auprès de professionnels.



OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

AU PÔLE ENFANCE DE QUIMPER

02 98 98 86 50
gbo.bzh
lagazettedespoussettes.bzh

L'AGENDA DU MAG

agenda.quimper.bzh

LES MAISONS POUR TOUS DE QUIMPER

mjckerfeunteun.org
mpt-ea.org
mptpenhars.com
moulinvert.hautetfort.com

LES MÉDIATHÈQUES

quimper-bretagne-occidentale.bzh

LES AUTRES SITES

monenfant.fr
infoparent29.fr

GRAINES DE FAMILLE ERGUE-GABÉRIC

02 98 66 67 89
07 81 06 28 02
grainesdefamilles.com

ULAMIR E BRO GLAZIK PLONÉIS

02 98 91 14 21
ulamir-ebg.org

CAP GLAZIK BRIEC

02 98 57 71 49
familles.capglazik@glazik.com



Contacts utiles Darempredoù talvoudus

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

44 PLACE ST CORENTIN
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX
02 98 98 89 89
qbo.bzh
contact@quimper.bzh

CAF DU FINISTÈRE

1 RUE DE PORTZMOGUER
29602 BREST CEDEX 2
0810 25 29 30
caf.fr

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (PUÉRICULTRICES DE PMI)

12 RUE DE STANG AR C'HOAT
29000 QUIMPER
02 98 76 25 00

SITES INTERNET INSTITUTIONNELS

quimper-bretagne-occidentale.bzh

pajemploi.urssaf.fr

msa.fr

famille.gouv.fr

service-public.fr

servicesalapersonne.gouv.fr

infoparent29.fr

monenfant.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

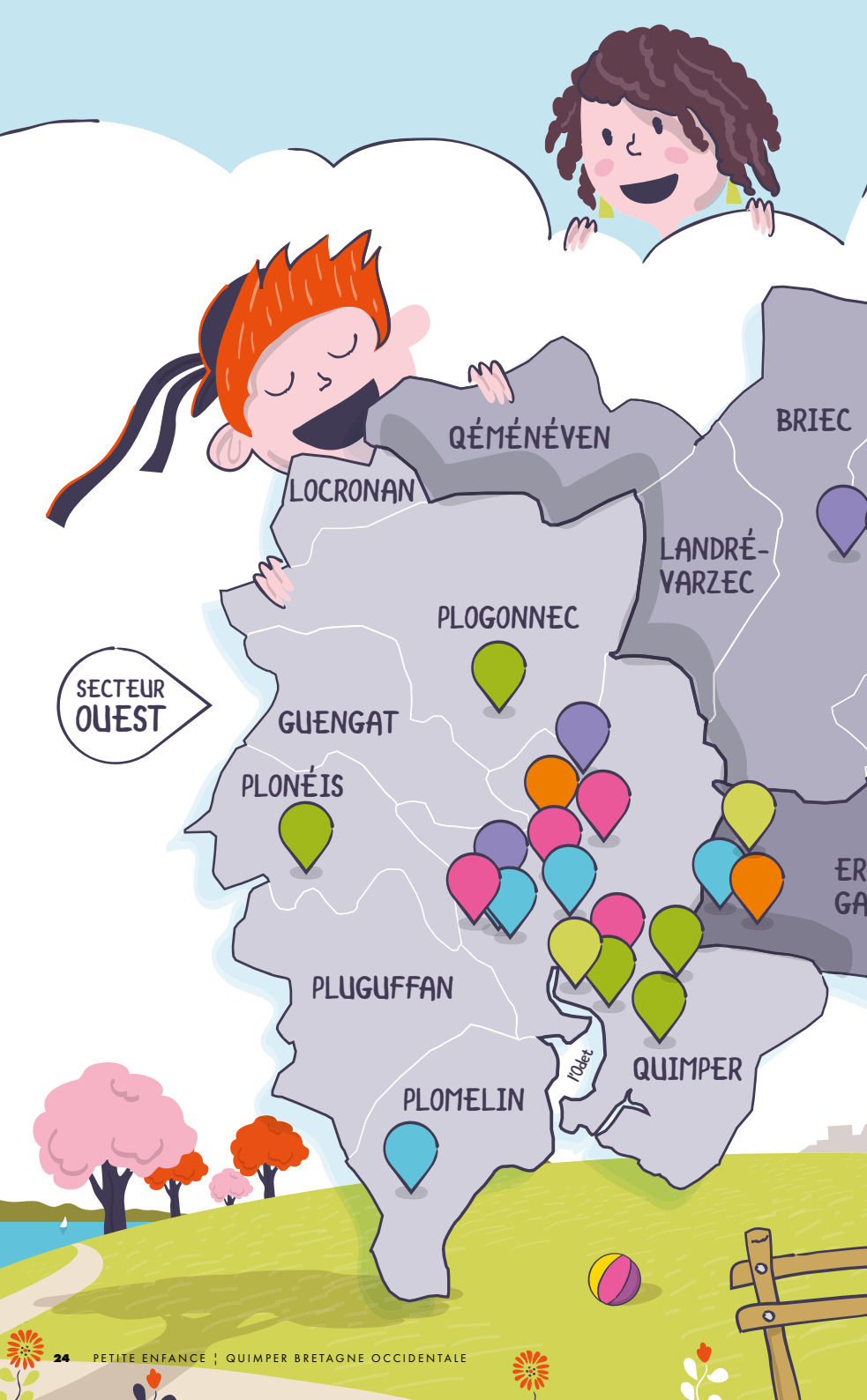
POMPIERS 18 ou 112

ENFANCE MALTRAITÉE 119

ENFANCE ET PARTAGE 0800 05 1234

CENTRE ANTIPOISON 02 99 59 22 22

HÔPITAL 02 98 52 60 60



SECTEUR
OUEST

LOCRONAN

QÉMÉNÉVEN

BRIEC

LANDRÉ-
VARZEC

PLOGONNEC

GUENGAT

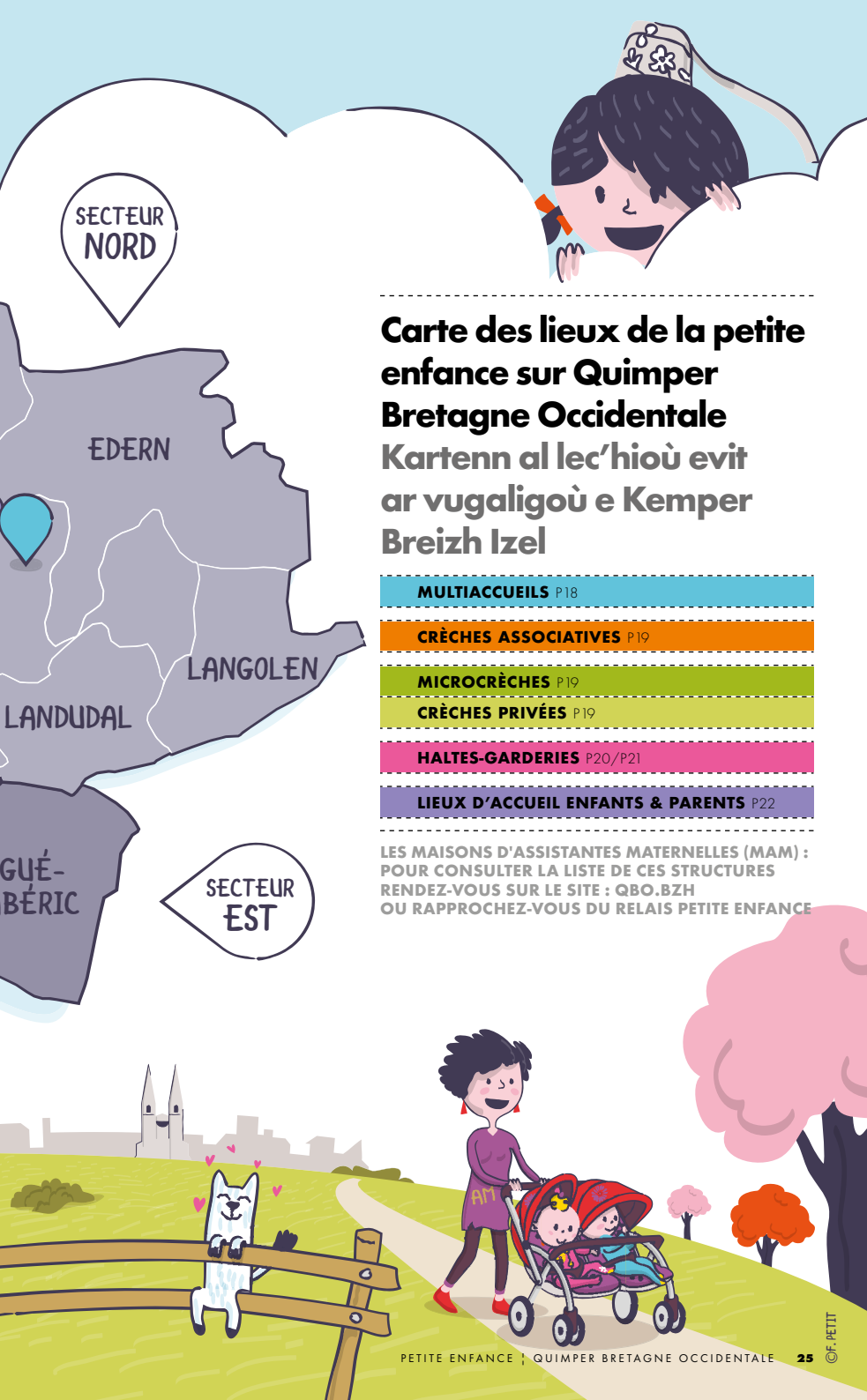
PLONÉIS

PLUGUFFAN

PLOMELIN

QUIMPER

ER
GA



SECTEUR
NORD

EDERN

LANGOLEN

LANDUDAL

GUÉ-
BÉRIC

SECTEUR
EST

Carte des lieux de la petite enfance sur Quimper Bretagne Occidentale

Kartenn al lec'hioù evit ar vugaligoù e Kemper Breizh Izel

MULTIACCUEILS P18

CRÈCHES ASSOCIATIVES P19

MICROCRÈCHES P19

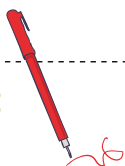
CRÈCHES PRIVÉES P19

HALTES-GARDERIES P20/P21

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS & PARENTS P22

LES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) :
POUR CONSULTER LA LISTE DE CES STRUCTURES
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE : QBO.BZH
OU RAPPROCHEZ-VOUS DU RELAIS PETITE ENFANCE

JE NOTE :



Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dashed lines.

PETITE ENFANCE

BUGALIGOÙ



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL